

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Impérialisme français, relations internationales (France) > Françafrique / Océan Indien occidental (France) > **Mali : aggravation de la situation néo coloniale**

Interview

Mali : aggravation de la situation néo coloniale

jeudi 13 juin 2013, par [MARTIAL Paul](#) (Date de rédaction antérieure : 12 juin 2013).

L'intervention militaire française bénéficie d'un consensus en France mais aussi à l'échelle internationale, y compris en Afrique. Peu importe que la demande d'intervention, réécrite par la France, émane d'un président malien non élu, ou de l'absence de toute résolution expresse du Conseil de sécurité des Nations unies. Dans la gauche française, personne ne s'est sentie floué par cette intervention alors que quelques mois auparavant, lors du discours de Dakar en octobre 2012, la doctrine du gouvernement Hollande affirmait que les Africains eux-mêmes devaient régler leurs problèmes : « *Le futur de l'Afrique se bâtira par le renforcement de la capacité des Africains à gérer eux-mêmes les crises africaines* ». Et pour que les choses soient claires, Hollande réaffirmait : « *La France apportera un appui logistique. Mais à sa place. C'est dans cet esprit que je conçois la résolution de la crise malienne.* » Le fait que ce soit la France qui intervienne et pas un autre pays semble naturel à tout le monde. Pourtant au niveau économique, elle n'occupe plus la première position, au niveau militaire elle n'a pas d'accord d'intervention et de protection, mais le fait qu'elle soit l'ancienne puissance coloniale lui confère une sorte de légitimité, ce qui en dit long dans l'inconscient collectif sur la réalité des indépendances des pays africains francophones.

Il est donc complètement intégré que c'est à la France d'assurer la stabilité des régimes de son pré carré africain, en dépit des nombreux dérapages dont le plus tragique fut le soutien aux génocidaires rwandais. Cette idée du « cela va de soi », n'a pu être que renforcée lors du débat parlementaire en France y compris quand Jean-Jacques Candelier déclare pour le groupe du FDG à l'Assemblée nationale : « *Le Mali n'est pas l'affaire de la France, même si, en tant qu'ancienne puissance coloniale, nous avons une responsabilité.* » [1]

Aucune voix au Parlement ne s'est opposée au prolongement de cette intervention militaire puisque les élus du Front de gauche se sont abstenus, faisant passer la France pour une alliée des Maliens alors que le gouvernement français a saboté toutes leurs tentatives de se prendre en mains, notamment en torpillant la mise en place d'une conférence nationale souveraine lors de la chute d'Amadou Toumani Touré, qui aurait permis au peuple malien de diriger lui-même la libération du pays contre les djihadistes qui sévissaient au Nord.

L'absence de toute opposition à l'Assemblée permet à Paris d'avoir les coudées franches pour imposer son propre plan de paix. Des élections bidon qui permettront aux caciques de l'ancien régime de rester au pouvoir et de fermer les yeux sur les agissements des différentes milices qui se présentent toutes comme représentatives des populations du Nord et dont l'enjeu est de conserver les pouvoirs régionaux permettant de continuer les trafics lucratifs.

Une nouvelle période

L'intervention militaire française au Mali hier, présentée comme une opération ponctuelle permet

dorénavant à la France, mais aussi aux États-Unis, de bénéficier de camps militaires permanents dans de nouveaux pays comme le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger avec une base américaine de drones. L'opération Serval a démontré l'importance du stationnement des troupes françaises sur le continent, comme au Gabon, au Tchad mais aussi en Côte-d'Ivoire, stationnement qui est désormais officialisé dans le *Livre Blanc de la défense nationale 2013*. De plus, la hiérarchie militaire est à l'abri des coupes budgétaires, puisque les sommes allouées seront maintenues. De nouveau, l'influence politique de l'armée française dans les affaires africaines redevient majeure.

Mais l'intervention militaire au Mali censée restaurer État de droit et démocratie dans ce pays est une formidable aubaine pour les dictateurs africains de renforcer leur pouvoir. Le président Hollande reste dépendant diplomatiquement des gouvernements des pays africains qui ont accepté et soutenu l'intervention en participant à la fiction de la MISMA. Difficile pour Paris de se mettre à dos ces potentats locaux.

Au Togo, Faure Gnassingbé refait piteusement le coup de l'incendie du Reichstag en accusant les principaux dirigeants de l'opposition d'être coupables de l'incendie des deux grands marchés de Lomé et de Kara. Paris, qui a transmis au gouvernement togolais les résultats des enquêtes scientifiques menées sur place, refuse de les rendre publiques car cela serait un désaveu cinglant pour le gouvernement en place. Quand le Quai d'Orsay sort de son silence, c'est pour avaliser les mascarades électorales à Djibouti d'un Guelleh qui n'hésite pas à faire tirer sur des manifestants pacifiques. Idriss Déby, lui, se sent le vent en poupe, auréolé de l'efficacité de l'armée tchadienne, il vient de découvrir un nouveau complot qui lui permet d'embastiller pêle-mêle généraux, députés, journaliste et blogger, bref tous ceux qui représentent un danger potentiel.

Nous sommes bien loin du discours de Hollande à l'Assemblée nationale du Sénégal qui donnait comme priorité à son gouvernement la lutte pour les libertés sur le continent ou des manifestations d'humeur, somme toute assez puérides, d'Hollande, à Kinshasa lors du sommet de la francophonie à l'encontre de Joseph Kabila responsable de nombreuses violations des droits humains dans son pays.

Ce qui était présenté comme une opération de restauration de l'État de droit et de la démocratie au Mali a comme conséquence le maintien d'une clique corrompue et un renforcement des dictatures dans le pré carré africain, mais que pouvait-on attendre d'autre d'une intervention militaire de la France ?

Paul Martial

P.-S.

* <http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-ouest/mali/article/mali-aggravation-de-la-situation>

Notes

[1] Assemblée nationale, XIV^e législature, session ordinaire de 2012-2013, compte rendu intégral séance du lundi 22 avril 2013.